

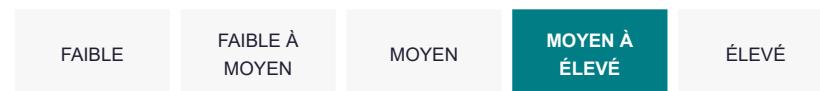


Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF de l'Équitable

Aperçu du fonds

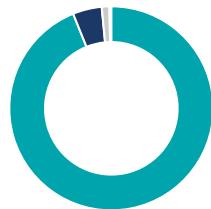
L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire. L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice Nasdaq-100MD ESG, sans couverture. Il est investi principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées en bourse aux États-Unis.

Cote de risque



au 31 décembre 2025

Répartition de l'actif (%)



Actif %

Actif	%
Actions américaines	93,9
Actions internationales	4,6
Actions canadiennes	1,2
Espèces et équivalents	0,3

Répartition sectorielle (%)



Secteur

Secteur	%
Technologie	68,1
Services aux consommateurs	12,8
Biens de consommation	7,1
Soins de santé	5,0
Télécommunications	3,0
Services industriels	2,0
Matériaux de base	1,4
Biens industriels	0,6

Disponibilité du produit

FPG de l'Équitable (75/75, 75/100) et Fonds indispensables Sélects (75/75)

Date de création :

août 2022

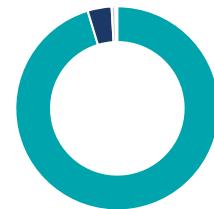
Valeur de l'actif net par unité :

20,07 \$ (2026/02/06)
Variation : 0,38 \$ (1,92 %) ▲

Ratio des frais de gestion (RFG) estimatif[†] :

2,41 %

Répartition géographique (%)



Région %

Région	%
Amérique Du Nord	95,3
Europe	3,8
Amérique Latine	0,6
Asie	0,3

Croissance d'une somme de 10 000 \$

au 31 décembre 2025

55 464 \$*





Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF de l'Équitable

Dix principaux titres (%)

Nom	au 31 décembre 2025	%
NVIDIA Corp		11,15
Apple Inc		8,89
Microsoft Corp		8,23
Amazon.com Inc		5,15
Tesla Inc		3,76
Alphabet Inc catégorie A		3,25
Alphabet Inc catégorie C		3,03
Broadcom Inc		2,92
Netflix Inc		2,73
Meta Platforms Inc catégorie A		2,65

Rendement par année civile (%)

Période	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Fonds	13,80	33,12	47,70	-26,94*	26,42*	38,99*	32,34*	7,12*	21,66*	-
Quartile	1	2	1	-	-	-	-	-	-	-

Rendement composé (%)

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	-2,22	0,74	11,85	13,80	30,79	15,62*	-
Quartile	3	2	1	1	1	-	-

Renseignements sur le fonds

Description	FPG de l'Équitable				Fonds indispensables Sélects					
	Frais de garantie	FEL	CB3	CB5	Frais de garantie	SFANFS	SFA-CB	SFA-CB5	FAR	FR
Catégorie Placement (75/75)	-	ELC 6066	ELC 6266	ELC 6466	-	ELC766	ELC3066	ELC5066	-	-
Catégorie Succession (75/100)	0,55 %	ELC 7066	ELC 7266	ELC 7466						
	Offertes avec les nouvelles ventes				Offertes avec les nouvelles ventes				Ne sont pas offertes avec les nouvelles ventes	

Le produit ou les produits ne sont pas parrainés, endossés, vendus ou promus par Nasdaq, Inc. ou ses sociétés affiliées (Nasdaq et ses sociétés affiliées sont appelées les « sociétés »). Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité, la pertinence, l'exactitude ou le caractère approprié des descriptions et des déclarations relatives à tout produit. Les sociétés ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du produit ou des produits ou aux membres du public concernant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans un ou des produits en particulier ou concernant la capacité de l'indice Nasdaq-100 ESG de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre les sociétés et l'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (la « détenteur d'une licence ») est l'octroi d'une licence à l'égard de NasdaqMD, l'indice Nasdaq-100 ESGMD, Nasdaq-100 ESGMD, et de certains noms commerciaux des sociétés et de l'utilisation de l'indice Nasdaq-100 ESG, qui est déterminé, composé et calculé par Nasdaq sans égard à la détenteur d'une licence ou à tout produit. Nasdaq n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de la détenteur d'une licence ou des propriétaires de tout produit dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice Nasdaq-100 ESG. Les sociétés n'assument aucune responsabilité quant à la détermination du calendrier d'émission des titres ni des prix et de la quantité de tout produit à émettre, et n'y ont pas participé, ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le produit ou les produits doivent être convertis en espèces. Les sociétés n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation de tout produit. LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE NI L'INTERRUPTION DU CALCUL DE L'INDICE NASDAQ-100 ESG OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE OBTENUS PAR LA DÉTENTRICE D'UNE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE NASDAQ-100 ESG OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER DE L'INDICE NASDAQ-100 ESGMD OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

* La catégorisation de l'investissement responsable repose sur le cadre d'identification du placement responsable fourni par le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada, le CIFSC. Vous trouverez des précisions sur le cadre d'identification sur le site <https://www.cifsc.org/responsible-investment-identification-framework/> (en anglais seulement).

Catégorie de fonds

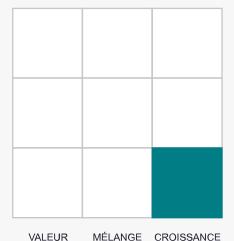
Actions américaines

Gestionnaire de portefeuille

Invesco Canada Ltée

Style de placement

Actions



Les catégories de l'investissement responsable**

- Meilleur de sa catégorie
- Intégration et évaluation des facteurs ESG
- Filtrage négatif

 Les placements durables comprennent des placements qui visent à appliquer un ou plusieurs principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur stratégie de placement.

* Indique des rendements simulés, compte tenu du fait que le fonds distinct de l'Équitable n'était pas offert pendant ces périodes. Les rendements simulés tiennent compte du rendement passé du fonds sous-jacent et des rajustements estimatifs effectués au titre du ratio des frais de gestion (RFG) et de la TVH applicables. Les rendements simulés ne sont pas garants du rendement futur du fonds sous-jacent ou du fonds distinct de l'Équitable.

† Les ratios des frais de gestion (RFG) reposent sur les chiffres du 01 janvier de l'année en cours et sont non vérifiés; les RFG des fonds lancés en 2025 ont été estimés. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent.

Tous les rendements sont calculés après avoir pris compte des dépenses ainsi que des frais de gestion et d'administration. TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DE LA TITULAIRE OU DU TITULAIRE DU CONTRAT, ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Ensemble – Protéger aujourd'hui – Préparer demain, Assurance vie Équitable et Assurance vie Équitable du Canada sont des marques de commerce de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Ces renseignements vous sont fournis à titre indicatif seulement. L'Assurance vie Équitable du Canada et ses représentants n'ont aucun contrôle sur les fonctionnalités ou la conception du logiciel au moyen duquel ses rapports ont été générés; il se pourrait donc que les valeurs unitaires ne soient pas exactes ou à jour.